

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ATTRACTIF PIEGE A GUEPES Décamp' RADICAL

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0074

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0028673-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	2
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ATTRACTIF PIEGE A GUEPES Décamp'® RADICAL
ATTRACTIF POUR PIEGE A GUEPES Décamp'® RADICAL
ATTRACTIF PIEGE A GUEPES Vivert®
ATTRACTIF POUR PIEGE A GUEPES Vivert®
ATTRACTIF FRELONS Décamp'® RADICAL
ATTRACTIF FRELONS Vivert®
ATTRACTIF MOUCHES Décamp'® RADICAL
ATTRACTIF MOUCHES Vivert®
PIEGE POCHE Décamp'® RADICAL
PIEGE POCHE Vivert®
Attractif guêpes frelons ACTO
Attractif guêpes frelons MORTIS®
Attractif mouches ACTO
KAPO Vert Guêpes & frelons attractif pour pièges
KAPO Guêpes & frelons attractif pour pièges
KAZO Vert Guêpes & frelons attractif pour pièges
KAZO Guêpes & frelons attractif pour pièges
ORO Vert Guêpes & frelons attractif pour pièges
ORO Guêpes & frelons attractif pour pièges
KAPO Vert Guêpes, frelons & mouches attractif pour pièges
KAPO Guêpes, frelons & mouches attractif pour pièges
KAZO Vert Guêpes, frelons & mouches attractif pour pièges
KAZO Guêpes, frelons & mouches attractif pour pièges
ORO Vert Guêpes, frelons & mouches attractif pour pièges
ORO Guêpes, frelons & mouches attractif pour pièges
KAPO Vert mouches attractif pour pièges
KAPO mouches attractif pour pièges
KAZO Vert mouches attractif pour pièges
KAZO mouches attractif pour pièges
ORO Vert mouches attractif pour pièges
ORO mouches attractif pour pièges

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CREA
	Adresse	215 Avenue de la roche parnale ZI Motte Longue 74130 Bonneville France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0074	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0028673-0000	
Date de l'autorisation	05/09/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	09/02/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	CREA
Adresse du fabricant	215 Avenue de la Roche Parnale Z.I. Motte Longue 74130 Bonneville France
Emplacement des sites de fabrication	215 Avenue de la Roche Parnale Z.I. Motte Longue 74130 Bonneville France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	2329 - Saccharomyces cerevisiae (levure)
Nom du fabricant	Société Industrielle Lesaffre
Adresse du fabricant	137, rue G. Péri 59700 Marcq-En-Baroeul France
Emplacement des sites de fabrication	137, rue G. Péri 59700 Marcq-En-Baroeul France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Saccharomyces cerevisiae (levure)		Substance active	68876-77-7		1,9

2.2. Type de formulation

WP - Poudre mouillable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	
Conseils de prudence	

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Attractif guêpes (frelons compris) - extérieur

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Vespula germanica</i> Nom commun: Guêpes Stade de développement: Adultes Nom scientifique: <i>Vespa crabro</i> Nom commun: Frelon européen Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Produit à diluer dans un piège Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 25 g de produit à diluer dans 300 mL d'eau par piège Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être remplacé au bout de 2 semaines.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	- Sachet en PET/PE, PEHD ou PP de 25 g, 50 g, 75 g, 100 g (sachet scellé) - Flacon/bidon de 500 ml, 750 ml, 1000 ml en PEHD, PET ou PP (bouchon vissé)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Attractif mouches - extérieur

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouche domestique Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Produit à diluer dans un piège Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 25 g de produit à diluer dans 300 mL d'eau par piège Nombre et fréquence des applications: Le produit doit être remplacé au bout de 2 semaines.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Dimensions et matériaux d'emballage

Grand public (non professionnel)

- Sachet en PET/PE, PEHD ou PP de 25 g, 50 g, 75 g, 100 g (sachet scellé)

- Flacon/bidon de 500 ml, 750 ml, 1000 ml en PEHD, PET ou PP (bouchon vissé)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Vérifier que tous les insectes sont morts avant de vider le piège.
- Attendre 3 jours à température ambiante pour la réhydratation de la levure.
- Laver le piège à l'eau, après utilisation.
- Le produit peut être placé sur une table ou suspendu par une corde.
- En cas de faible capture d'insectes, changer l'emplacement du piège.
- Le produit doit être mis en œuvre avec des pièges adaptés.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
 - EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
 - EN CAS D'INHALATION: si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Protéger de la lumière
- Stocker à température ambiante
- Durée de conservation : 3 ans

6. Autres informations

-